

[Bretignolles-sur-Mer](#)

Brétignolles-sur-Mer. Le projet de port retourne à l'enquête publique



Le projet prévoit un port de plaisance de 915 anneaux sur 20 ha. | PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Par Ouest-France

Modifié le 03/08/2018 à 15h59

Publié le 03/08/2018 à 07h30

[Lire le journal numérique](#)

[Écouter](#)

Recevez

l'info matinale

Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale

Partagez

-
- • • • [Email](#)

Recherchez

Dans les cartons depuis 2001, le projet d'un port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer passe pour la seconde fois en enquête publique à partir de lundi 6 août et jusqu'à fin septembre.

[Un nouveau dossier du port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer](#) est soumis à l'enquête publique du 6 août au 29 septembre. [La dernière enquête publique date de 2011](#), les commissaires enquêteurs avaient alors émis un avis défavorable et la commune a choisi de retravailler le dossier.

PUBLICITÉ

[inRead invented by Teads](#)

C'est quoi le projet ?

Un port de plaisance de 915 anneaux, étendu sur 20 ha sur le site de la Normandelière, à Brétignolles-sur-Mer. Le tout pour 43 millions d'euros.



Un pont levant facilitera les liaisons routières entre le centre-ville au nord et le quartier des Dunes au sud. | Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Quelles sont les motivations ?

La motivation principale est de freiner l'urbanisation tous azimuts de la commune en générant une richesse pour le territoire. Le porteur du projet annonce la création de 110 emplois sur la structure et des centaines de milliers d'euros de revenus à 20 ans.

Et d'un point de vue environnemental ?

Creusé sur 1 km dans les terres, le port sera construit à côté (et un peu sur) une zone humide. « **Nous avons prévu d'importantes mesures compensatoires sur 40 ha, autour du port et un peu plus loin, c'est plus que ce que la loi nous demande** », assure Christophe Chabot, le maire de Brétignolles-sur-Mer.

Deux récifs semi-immergés sécurisent l'accès au port et protégeraient de l'érosion les plages alentour. | Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Que disent les opposants ?

La Vigie, association opposée au port, estime que « **le projet aura des conséquences dramatiques sur l'environnement.** » Les arguments économiques ne sont pas convaincants pour son président Jean-Baptiste Durand qui estime que « **les usages de la plaisance aujourd'hui ne sont plus les mêmes** ».

Puis-je participer à l'enquête publique ?

PUBLICITÉ



[innovations technologiques.](#)

Tous citoyens, qu'ils soient habitants ou non du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, peut émettre un commentaire pendant l'enquête publique. Il suffit de se rendre [sur le site internet de la préfecture de Vendée](#), en mairie de Brétignolles, au siège de la communauté de communes à Givrand, ou à l'une des vingt-trois permanences de commissaire enquêteur.

UPPM revue de presse